

Problème avec mandataire automobiles

Par **chris78**, le **08/11/2008** à **13:19**

Bonjour,

J'ai commandé un véhicule auprès d'un mandataire.

Celui-ci m'a bien envoyé un contrat avec les caractéristiques du véhicule et le prix.

J'ai donc versé un acompte de 5% il y a deux/trois semaines. La date de livraison étant donnée pour le 12/11/2008 au plus tard.

Jeudi ce mandataire m'appelle pour me dire qu'il s'est trompé dans le contrat et qu'à la réception, le véhicule ne correspond pas à celui désigné par le contrat (c'est un modèle inférieur, très nettement). Il voulait soit que je garde le véhicule soit me rembourser. Je lui répond alors que pour ma part je souhaite le véhicule désigné. A cela il me répond qu'il voit avec sa direction et qu'il me rappelle.

Le soir même j'envoie un mail pour lui rappeler qu'il ne m'a pas contacté et lui propose un arrangement à l'amiable.

Aucunes nouvelles de sa part jusqu'à ce matin où il m'envoie un recommandé avec le remboursement de l'acompte et pour seule explication : "la motorisation du modèle que vous avez commandé ne correspondait pas à celle de la facture de notre prestataire, donc comme le stipule nos conditions générales nous procédons à un remboursement"

En ce qui me concerne je pense qu'il bluffe, qu'il est dans son tort et qu'il attend que j'encaisse le chèque afin que je ne puisse plus rien faire.

Et puis je trouve son comportement inadmissible car il aurait pu au moins m'en informer comme il me l'a dit au téléphone. Mais non silence radio, même pas une contre proposition. Je l'interprète donc comme cela : "on vous rembourse, vous n'avez pas votre mot à dire Monsieur, c'est nous qui décidons"

A votre avis qu'en est-il et que dois-je faire ? Merci d'avance de vos réponses

PS : je peux scanner les conditions générales et le contrat si besoin (en cachant tout nom de société car je ne compte pas cracher dessus, enfin pas pour le moment)

Par **chris78**, le **10/11/2008** à **08:01**

personne pour me conseiller ?

Par **Ishou**, le 10/11/2008 à 08:25

Bonjour,

Nous sommes un forum d'étudiants.

Pour votre cas, vous devriez prendre conseil auprès de personnes plus appropriées

Par **Camille**, le 10/11/2008 à 11:11

Bonjour,

Lisez déjà ceci :

[http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/documen ... arrhes.htm](http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/documen...arrhes.htm)

Par **chris78**, le 11/11/2008 à 20:24

merci quand même
bonne continuation

Par **Camille**, le 12/11/2008 à 09:59

Bonjour,

:?:

Comment ça, "quand même" ? Le lien que j'ai donné ne vous suffit pas ? Image not found or type unknown

Par **Ishou**, le 12/11/2008 à 16:44

:lol:

:lol:

:lol:

Image not found or type unknown **Ne vous vexez pas** Image not found or type unknown

J'ai surtout l'impression que le bonhomme n'est même pas allé voir.

Ben, c'est qu'il faut tout leur mettre dans le bec Image not found or type unknown